



**MAIRIE DE MONTMOREAU**  
**- 16190 -**

EXTRAIT DU  
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt trois, le douze juillet, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de MONTMOREAU, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, Salle Henry Dunant, sous la présidence de Monsieur BOLVIN Jean-Michel, Maire.

Délibération :

D\_2023\_07\_66

Date de convocation du conseil : 7 juillet 2023

Nombre de conseillers en exercice : 26

Présents : M. BOLVIN Jean-Michel, Mme BLANDINEAU Annette, M. BRUNO Thierry, Mme CAILLETEAU Muriel, Mme CHARRANNAT Corinne, Mme CHASTEL Ita, M. DEMESSEMAKERS Olivier, M. DESBROSSE Jérôme, M. ELUERD Roland, M. FRETIER Philippe, Mme GODREAU Sandrine, Mme HERAUD Murielle, M. HERBRETEAU Bernard, Mme HUGUET Myriam, M. LABBÉ Hervé, Mme MOREAU PERONNAUD Lysiane, M. PAUL-HAZARD Michel, M. PUYDOYEUX Jean-Jacques, Mme VALEAU LABROUSSE Christine, M. VIGIER Pascal, Mme VRILLAUD Bernadette, Mme WILLAUME Francine.

Nombre de conseillers présents : 22

Nombre de votants : 26

Absents excusés :

Mme LACOUR Isabelle a donné pouvoir à Mme CHARRANNAT Corinne  
M. LATUILLERIE Bernard a donné pouvoir à Mme GODREAU Sandrine  
M. MICHELET Philippe a donné pouvoir à M. HERBRETEAU Bernard  
Mme PIVETEAU Béatrice a donné pouvoir à M. VIGIER Pascal

Objet : Réalisation d'une étude diagnostique des systèmes d'assainissement collectif du bourg de Montmoreau et de St Eutrope

Secrétaire de séance : Monsieur FRETIER Philippe

M. Bernard HERBRETEAU expose au conseil municipal qu'il est nécessaire de réaliser un diagnostic des réseaux de l'assainissement collectif afin de localiser et d'identifier les anomalies et ainsi mettre en place un programme de travaux hiérarchisé.

Il rappelle que le conseil municipal a validé, par délibération n° D2022\_12\_103 du 15 décembre 2022, la réalisation de ce diagnostic ainsi que son plan de financement dont les conditions sont revues puisque l'Agence de l'Eau subventionne ce diagnostic à 80 %.

Il expose qu'une consultation a été mise en ligne du 31 mars 2023 au 11 mai 2023. Cinq offres ont été reçues et analysées par l'Assistant à Maitre d'Ouvrage, Charente Eaux, selon les critères déterminés dans le cahier des charges (Critère 1 : Valeur Technique et Critère 2 : Prix des prestations).

L'offre la plus avantageuse en fonction de ces critères est celle de IRH Ingénieur Conseil de Mérignac pour un montant total, toutes tranches confondues, de 123 870 € HT.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents,**

**APPROUVE cette proposition**

**CHARGE Monsieur le Maire de signer le marché correspondant avec IRH Ingénieur Conseil pour un montant de 123 870 € HT, toutes tranches confondues.**

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Emis le 12/07/2023, transmis en Préfecture et rendu exécutoire le 13/07/2023

Le Maire,  
Jean-Michel BOLVIN

